



# Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues

---

## PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2023

---

Le comité du SIEVA s'est réuni le 10 mars 2023 à 18 h 30, au siège du syndicat et a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation compte-rendu réunion 19 janvier 2023
- Communication des décisions prises par délégation
- Approbation du compte de gestion 2022 du SYNDICAT
- Approbation du compte administratif 2022 du SYNDICAT
- Affectation des résultats 2022 du SYNDICAT
- Approbation du compte de gestion 2022 de la REGIE du SIEVA
- Approbation du compte administratif 2022 de la REGIE du SIEVA
- Affectation des résultats 2022 de la REGIE du SIEVA
- Approbation du Budget Primitif 2023 du SYNDICAT
- Approbation du Budget Primitif 2023 de la REGIE du SIEVA
- Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales pour l'exercice 2023
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à un équipage de Rallye Automobile
- Mise à jour du tableau des emplois
- Questions diverses.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs TRICOT, BAY, DEBIESSÉ, BILLAUD, MAGNOLI, PERRIER A., POURCHOUX, SCHMITT, THIBAUD, FRACHE, HYVERNAT, BERGER-VACHON, REBUT, CACHAT, CHAVAGNON, LASSAUSAIE, JON, BERGERON, BLANCHON, BATALLA, PONSONNAILLE, EVAUX, DEMAY, BOUCHARD, DUMONTET, NICOLAS, PERRIER G, PERRUQUON

**Absent(s) ayant donné procuration :** Monsieur MARS à Madame BAY, Monsieur KUGLER à Madame PERRIER, Monsieur SICILIANO à Monsieur BLANCHON, Monsieur MERCIER à Monsieur POURCHOUX, Monsieur DUTHEIL à Monsieur FRACHE, Monsieur CIMETIERE à Monsieur LASSAUSAIE, Monsieur CHEMINADE à Monsieur REBUT.

**Absents ou excusés :** Mesdames et Messieurs GUEDAMI, MARION, LOIZEMANT, de LA TEYSSONNIERE, LABOURIER, TARRIDE, BERNARD, TEYSSIER, GUERIN, CHALLANCIN, BARROT.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Monsieur MORTOIRE (cabinet Merlin).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance. Monsieur Bruno LASSAUSAIE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

## 1 : Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 19 janvier 2023

Le Procès-Verbal du Comité Syndical du 19 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

## 2 : Communication des décisions prises par délégation

- Embauche d'une agent contractuelle à l'accueil pour une durée de 4 mois. Embauche par voie de mutation d'une agent pour le remplacement d'un départ à la retraite au service client/facturation.
- Signature du contrat de maintenance annuelle auprès de Flexinfo
- Signature du contrat d'entretien annuel auprès de Rhône Espaces Verts

Le Président demande si ces décisions font l'objet d'observation ou d'interrogation. Personne n'ayant fait part de commentaire, il passe à l'ordre du jour.

## 3 : Présentation et Approbation des documents financiers :

Monsieur SCHMITT, Vice-Président chargé des finances, présente à l'assemblée :

- **Le Compte Administratif 2022 du Syndicat**

<b>SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'AZERGUES</b>				
<b>RESULTATS 2022</b>				
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	137 188,75	1 715 815,89	3 989 868,45	3 893 043,22
<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>1 578 627,14</b>		<b>-96 825,23</b>	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		281 586,13	108 390,84	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>1 860 213,27</b>		<b>-205 216,07</b>	
<b>RAR 2022</b>			1 346 644,30	
<b>EXCEDENT GLOBAL</b>	<b>308 352,90</b>			

Après retranchement des dépenses engagées (1 346 644.30 €) non encore réalisées l'excédent global net s'élève à 308 352.90 €.

L'excédent d'exploitation, s'élevant à 1 860 213.27 €, sera repris au Budget Primitif à hauteur de 1 551 860.37 € (déficit 205 216.07 + restes à réaliser 1 346 644.30) en section d'investissement et à 308 352.90 € en section d'exploitation.

- **Le Budget Primitif 2023 du Syndicat**

<b>Section d'exploitation</b>	Dépenses	2 342 352.90
	Recettes	2 342 352.90
<b>Section d'Investissement</b>	Dépenses	6 806 713.27
	Recettes	6 806 713.27

- **Le Compte Administratif 2022 de la Régie**

<b>REGIE DU SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'AZERGUES</b>				
<b>RESULTATS 2022</b>				
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	12 371 782,97	12 577 004,10	2 294 344,30	2 557 552,93
<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>205 221,13</b>		<b>263 208,63</b>	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		1 232 479,87		1 023 141,75
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>1 437 701,00</b>		<b>1 286 350,38</b>	
<b>EXCEDENT GLOBAL</b>	<b>2 724 051,38</b>			

La section d'investissement étant excédentaire, l'intégralité de l'excédent d'exploitation (1 437 701.00 €) sera reportée au Budget Primitif en section d'exploitation.

- **Le Budget Primitif 2023 de la Régie**

<b>Section d'exploitation</b>	Dépenses	15 097 701.00
	Recettes	15 097 701.00
<b>Section d'Investissement</b>	Dépenses	4 548 051.38
	Recettes	4 548 051.38

Le Comité Syndical a d'abord approuvé à l'unanimité les Comptes de Gestion du Syndicat et de la Régie.

Avant le vote des Comptes Administratifs, le Président s'est retiré et la présidence a été assurée par Monsieur Batalla, 1<sup>er</sup> Vice-président. Il a demandé à l'assemblée si des demandes d'informations complémentaires étaient nécessaires puis a soumis ces documents aux votes. Par délibérations adoptées à l'unanimité les Comptes Administratifs du Syndicat et de la Régie ont été approuvés.

Le Comité a ensuite approuvé à l'unanimité successivement :

- L'affectation du résultat d'exploitation 2022 du Syndicat,
- L'affectation du résultat d'exploitation 2022 de la Régie,
- Le Budget Primitif 2023 du Syndicat,
- Le Budget Primitif 2023 de la Régie.

#### **4 : Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales pour l'exercice 2023**

La subvention allouée au Comité des Œuvres Sociales est composée d'une part fixe (650 € par agent) et d'une part variable versée en fonction de l'attribution des médailles du travail (500 € médaille d'argent, 1 000 € médaille d'or, 1 500 € de vermeil) ou de départ à la retraite (traitement brut mensuel et, à minima 2 000 €).

Pour rappel depuis 2022, le COS participe pour moitié à la contribution annuelle du CNAS.

Cette année, il est proposé d'allouer la somme de 17 190 €.

L'attribution de la subvention 2023 pour le C.O.S de la Régie est adoptée à l'unanimité.

## 5 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à un équipage de Rallye Automobile

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'équipage de Monsieur Jean-Michel MACHABERT, Agent Technique du SIEVA et Pilote de Rallye automobile.

Monsieur MACHABERT a sollicité le SIEVA afin d'obtenir une subvention permettant de contribuer à l'ensemble des frais de course et d'entretien automobile annuels.

Il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € au titre de l'exercice 2023.

Monsieur PONSONNAILLE interroge sur la logique donnée au versement de cette subvention exceptionnelle considérant les problèmes environnementaux et l'effort demandé à chacun de réduire ses émissions de CO2.

Le Président répond qu'il s'agit d'une aide donnée à titre exceptionnel à un agent qui n'en avait jamais fait la demande auparavant sans que cela ne remette en question les valeurs environnementales du SIEVA.

L'attribution d'une subvention exceptionnelle est adoptée à la majorité de 30 voix pour, 1 voix contre (Monsieur PONSONNAILLE), 4 abstentions (Messieurs BATALLA, BOUCHARD, EVAUX, FRACHE).

## 6 : Mise à jour du tableau des effectifs

Madame PERRIER, Vice-Présidente au Personnel, rappelle qu'il convient de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte :

- La suppression d'un grade de Directeur Territorial suite au départ en retraite de Gilles BADEL
- La création d'un poste d'Ingénieur Principal suite à l'avancement de grade de Bruno DUDU

La mise à jour du tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité.

## 7 : Questions-Informations diverses

### • Monsieur Guy FRACHE – Vice-Président chargé des travaux du Syndicat

\_Programme travaux 2022 réalisé à 85% : Une opération prévue sur Chazay d'Azergues a été mise en suspend au profit d'une opération non prévue sur Morancé qui entame de gros travaux d'assainissement impactant le réseau d'eau du SIEVA.

\_Présentation du Programme Travaux 2023

### • Monsieur Lucien POURCHOUX – Vice-Président chargé des travaux de la Régie

\_Rappel de l'activité des travaux de la Régie sur l'année 2023 :

- 13 Fuites sur la voie publique ont été réparées
- 43 000€ HT de devis ont été chiffrés et sont en attente de commande
- 135 000€ HT de travaux ont été facturés
- 86 000€ HT de travaux sont commandés
- 6 Branchements en plomb ont été remplacés
- 200 m de canalisations ont été renouvelés
- Nos services ont répondu à 363 DICT et nous avons lancé 553 DICT pour nos chantiers
- 115 permis de construire, DP ou CU ont été instruits

➔ Question de Monsieur THIBAUD pour savoir si le SIEVA a des informations au sujet de la sécheresse. Le Président indique que les Services Préfectoraux ne nous ont pas encore alertés sur des mesures à prendre. Pour autant, au niveau de Saône Turdine, un puit de captage a été arrêté car il n'y a pas assez d'eau à capter.

→ Question de Monsieur PONSONNAILLE pour savoir s'il est prévu au niveau du SIEVA la mise en œuvre de moyen pour limiter la consommation d'eau des abonnés. Le Président répond qu'il n'existe que peu de levier pour éduquer les consommateurs hormis la pédagogie et le prix.

→ Nouvelle Question de Monsieur PONSONNAILLE pour savoir si une réflexion est engagée au niveau du SIEVA sur la mise en place de tranche de facturation progressive afin d'impacter les gros consommateurs. Le Président répond positivement et indique qu'une réflexion est en cours.

Le Président clôture le Comité Syndical en rappelant qu'une conférence sur l'eau aura lieu à CIVRIEUX D'AZERGUES le vendredi 31 mars au soir.

Fin de la séance à 20h30.

Le secrétaire de Séance  
Bruno LASSAUSAIE

Le Président  
Jean-Pierre DEBIESSÉ

